Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE
Section de la Haute Loire
17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.o43@dgfip.finances.gouv.fr
Site local : http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/

Compte rendu CHS du 29 03 2011

Deuxième de l'année, cette séance avait à l'ordre du jour essentiellement:
- Le bilan d'activité du médecin de prévention
- Le bilan des exercices d'évacuation,
- Les prévisions budgétaires suite au groupe de travail du 24/2.

En préalable aux débats le CHS s'est prononcé sur un texte de condamnation des tentatives de la DG pour régionaliser les délégations des services sociaux. Les représentants des personnels ont seuls voté cette motion, la parité administrative refusant de prendre part au vote.
FO Finances Publiques ne manquera pas d'intervenir à nouveau dans le cadre de la prochaine séance du CDAS, les arguments tenant à la mise en place de constituant un mauvais prétexte pour expliquer cette restructuration. En réalité la régionalisation permettra des gains d'échelle au détriment des personnels, les délégations départementales devenant de simples guichets aux compétences réduites et à l'avenir incertain.

Bilan d'activité du médecin : Pour les 468 agents des administrations financières dont il a la charge le médecin assure les visites :
- quinquennales pour l'ensemble des agents,
- annuelles pour les agents « à risque » (exemple : risque routier, risque de contamination, agression …)
- spéciales : lors de reprises du travail après longue maladie.
- et enfin sur demande spontanée des agents.

Pour 2010 le médecin relève encore des visites spontanées d'agents dont les troubles sont répertoriés dans les risques psychosociaux : stress, harcèlement ou situation post traumatique. Elle note qu'il y en a moins qu'en 2009 mais sa remarque est pondérée par le fait que ceux des années précédentes n'ont pas forcément vu leur situation réglée.

FO a fait remarquer que seuls les cas pour lesquels l'agent a saisi le médecin ont été recensés, anonymement, comme relevant des risques psychosociaux. La situation dans les services est plus préoccupante. Le Président a dû reconnaître qu'elle était tendue en raison du manque d'effectifs, de l'évolution des méthodes et des nouveaux outils.

FO a posé la question des solutions concernant AGORA, surtout dans la filière gestion publique. En effet les solutions ne sont toujours pas trouvées pour les personnels à temps partiel, dans les postes à 4 jours ½. Mlle CROIZIER a reconnu que, pour l'instant, tout n'est pas techniquement résolu
Ces dysfonctionnements ne s'expliquent pas, si ce n'est par le mauvais calibrage des « tuyaux » par rapport aux informations à traiter par la machine en même temps du fait de l'extension aux services de la filière publique.
FO recommande aux agents de continuer à se servir de l'ancienne application. Rappelons que la mise en place d'AGORA a été imposée par la DG au 1er janvier 2011. La seule latitude laissée aux directions était de ne l'installer qu'au 1er février mais cette solution présentait la difficulté pour les collègues des services RH de rentrer, manuellement, toutes les informations «temps » pour chaque agent depuis le début de l'année. En effet, que l'on y soit opposé ou pas, le système fonctionne uniquement sur l'année civile.
FO a souligné que les anomalies perpétuelles des applicatifs ajoutent aux difficultés quotidiennes rencontrées par les agents. Les superpositions de dysfonctionnements des applications (Hélios, Gespro…), rendent les conditions de travail infernales.

Le président s'est engagé à ce qu'aucun agent (des deux filières !) ne soit lésé dans le règlement des anomalies générées par AGORA.

Exercices d'évacuation : ceux-ci sont très importants car ils ont encore permis de déceler un dysfonctionnement d'alarme à Brioude (réparé depuis nous a-t-on assuré).

Prévisions budgétaires : L'enveloppe 2011 s'élève, comme en 2010, à 50 761, 00 €. Le groupe de travail du 24 février a permis de cerner les travaux comme relevant de la compétence du CHS.
Concernant l'isolation phonique des guichets de la trésorerie du PUY- VILLE, les représentants FO ont encore une fois regretté qu'aucun projet élaboré n'ait été soumis aux personnels concernés, tant et si bien que l'opération est au point mort malgré son caractère urgent. Compte-tenu des contraintes matérielles, l'IHS va contacter l'antenne immobilière de la DPAEP à LYON.
Outre des dépenses qui relèvent effectivement de sa compétence, le CHS va financer pour environ 4500 € l'aménagement du haut du parking du centre des finances publiques du Puy.
Après ces ajouts il reste une somme d'environ 12000 € dont l'utilisation pourra être décidée fin juin lors de la prochaine séance du CHS, quelques jours avant la création de la DDFiP 43.
FO a évoqué le problème récurrent de l'ambiance sonore de la Trésorerie du Puy Ville. Des solutions sont à l'étude selon la directrice.

Note d'orientation nationale : La première séance du CHS est habituellement précédée de la publication de cette note dans laquelle la DG présente ses priorités à reprendre au plan local. Cette note n'est toujours pas publiée à ce jour. Elle doit présenter, notamment, la nouvelle définition des compétences des ACMO. **Quelle que soit la raison de ce retard, FO ne peut que déplorer une fois de plus l'extrême difficulté dans laquelle la fusion impôts/Trésor et la RGPP ont mis durablement tous les services à tous les niveaux.**
Cette note, quoique non publiée, a été présentée aux ACMO de France et de Navarre réunis à Paris. Elle prévoit la création prochaine de « CHS CT ». Cette dénomination empruntée au privé fait craindre à FO une assimilation des méthodes étrangères à la Fonction Publique, tout particulièrement la suppression du budget des CHS.

Questions diverses :
Le Président a indiqué que lors de la mise en place de la DDFiP, au 1er juillet, le DDFiP rejoindrait le bâtiment de la TG avec le service des ressources humaines de la DSF. A priori, les seuls travaux prévus consistent en des cloisonnements internes. Le CHS sera réuni à cette occasion.

Sur demande de FO le président a indiqué que les crédits pour réaliser le nouvel aménagement de l'accueil du C des F P du Puy ont été alloués (160 000€) et que les travaux se dérouleront du 15 juin au 31 juillet 2011.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FO la force syndicale DGFIP

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Chantal BONELLO, HDI du Puy)

NOM :
PRENOM :
GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFiP
Fait à , le signature

66 *% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu*